

Le boom du travail à temps partagé s'étend aux PME

28 janvier 2016

Quand vous avez besoin d'un avocat, vous en contractez un le temps nécessaire. Même chose pour un spécialiste des levées de fonds, auquel vous pouvez faire appel le temps de l'opération. Alors pourquoi pas un directeur commercial, un DRH ou encore un spécialiste du marketing qui travaillerait pour vous mais pour d'autres également ?

Depuis le Portail du temps partagé jusqu'à la plate-forme de partage de compétences entre grandes entreprises et PME en passant par des sites plus spécialisés dans le commercial, comme ProspActive ou Bras droit des dirigeants, **les initiatives de partage des cadres se multiplient depuis quelques années.**

Selon les chiffres de la Fédération Nationale des Associations du Travail en Temps Partagé, **ce type de multisalariat** ne touchait, en fin 2007, que 8,4 % des salariés, soit 2 millions de personnes en France. Et il y a fort à parier que ce chiffre ait augmenté ces dernières années, pour rejoindre ceux des pays nordiques, avec **environ 35 % de salariés travaillant dans plusieurs entreprises à la fois.** Et alors que **le système des cadres à temps partagé** a d'abord été l'apanage des entreprises de technologie, voici qu'il **touche les PME/PMI.**

S'adjoindre des compétences

Et pour cause. **Le dirigeant d'une petite ou moyenne entreprise** se trouve souvent confronté à une double contrainte. **Homme-orchestre** à la création de la société, il **doit**, lorsqu'elle prospère, **rapidement s'adjoindre des compétences supplémentaires**, sans toutefois pouvoir payer un spécialiste à plein temps... La solution du cadre partagé a donc de quoi séduire, malgré les inquiétudes concernant conflits d'intérêts et confidentialité.



Test au début 2016

Dernière initiative en date, celle du **Pacte PME**, une association regroupant 54 grands comptes publics et privés et 39 organisations professionnelles et pôles de compétitivité. L'association s'apprête à tester, au premier semestre 2016, **une plate-forme de partage de**



Travailler autrement



- Le boom du travail à temps partagé s'étend aux PME
- Coworking, l'autre façon de travailler

Formez-vous avec Bpifrance Université !



Inscrivez-vous **gratuitement** sur **Bpifrance Université**, la plateforme d'e-learning dédiée aux dirigeants d'entreprises !

Au programme : évaluer une entreprise, lever des capitaux, s'implanter à l'international, formaliser son business-plan...

Alerte actualités

Recevez les dernières actualités de Bpifrance

compétences entre grandes entreprises et PME françaises. Dans un premier temps, le Pacte PME recensera l'expertise (en qualité et en quantité) que les grandes entreprises sont prêtes à fournir, pour la marier à la demande de petites et moyennes entreprises. **L'idée est soutenue par 69 % des 300 PME/PMI sondées** par l'association en novembre dernier. **Parmi les besoins qu'elles expriment, ceux qui concernent la stratégie arrivent en premier. Viennent ensuite les questions de propriété intellectuelle et d'expertise juridique, ainsi que le marketing et le développement à l'international.** Autant de besoins souvent ponctuels.

OK

 Abonnez-vous à l'alerte actualités Abonnez-vous à la Newsletter

Un secteur très actif

En dehors de l'initiative du Pacte PME, de nombreuses sociétés et associations, telles que le Portail du temps partagé, ProspActive ou encore Bras droit des dirigeants, se positionnent sur le créneau du travail à temps partagé. Certaines grandes entreprises sont également actives dans ce domaine, comme Thalès, qui propose à ses cadres seniors un détachement de douze à dix-huit mois dans une PME.

Le système du temps partagé est donc une aubaine pour les PME/PMI, qui bénéficient de spécialistes pour croître, tout en limitant leurs charges. Certaines l'expérimentent déjà. Pourquoi pas vous ?

[ARTICLE PRÉCÉDENT](#)[ARTICLE SUIVANT](#)

D'autres actualités...

BPIFRANCE LE LAB

2 MARS 2016

Rapport PME 2015 : 3 questions à Laurence Tassone (Observatoire des PME)

AGRO-ALIMENTAIRE

26 FÉVRIER 2016

Quand le numérique révolutionne l'agriculture